

Tribunes – Carrières Magazine #111 – Juillet 2024
Mieux vivre à Carrières

Les 30 juin et 7 juillet, les 9 bureaux de vote de la ville de Carrières-sur-Seine étaient prêts pour vous permettre de voter dans de parfaites conditions lors des élections législatives. Ces élections faisaient suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, décidée par le Président de la République le soir du revers électoral subi par la liste qu'il soutenait lors des élections européennes, le 9 juin dernier.

En moins de 3 semaines, il a donc fallu prévoir l'installation des bureaux de vote alors même que de nombreuses manifestations étaient déjà prévues et mobilisaient les agents de la Ville. Cette décision représente un coût logistique et en heures supplémentaires estimé à 32 000 euros pour la Ville, sans compter qu'elle a bouleversé les agendas des élus et des bénévoles indispensables pour tenir les bureaux de vote de 8h à 20h durant deux dimanches. Une fois de plus, les communes subissent les décisions hâtives d'un homme qui les méprise. Car si ces élections anticipées étaient peut-être politiquement nécessaires, le moment choisi était tout à fait inopportun. En effet, la continuité du service public nous oblige à prévoir en amont les congés des agents municipaux comme des élus et chacun sait que la fin de l'année scolaire est la période la plus chargée, avec l'organisation de nombreuses manifestations qui entraînent une charge de travail importante pour certains services. Par ailleurs, les bureaux de vote sont des bâtiments communaux très fréquentés et ces élections nous ont contraint à revoir le planning des salles et à devoir déplacer certains événements et même un bureau de vote. Aussi, je profite de cette tribune pour remercier les agents, élus et bénévoles qui ont contribué à la bonne tenue de ce scrutin.

Arnaud de Bourrousse et le groupe MVAC
arnauddebourrousse@mvac.fr